

R10 PRINCIPES D'ACTION

RÈGLES VITALES

FACE À UNE SITUATION VITALE, LES DIFFICULTÉS SUIVANTES PEUVENT ÊTRE RENCONTRÉES

Violence physique et/ou psychologique, fatigue, panique, réactions irrationnelles, perte ou saturation des moyens de communication, difficulté dans les déplacements (barrages, saturation des réseaux, routes coupées ou inondées...), difficulté dans l'accès aux ressources (eau, nourriture, médicaments et soins médicaux, essence...), dangerosité de l'environnement (en cas de catastrophe naturelle par exemple), questions de vie ou de mort.

Il est essentiel d'avoir quelques règles de fonctionnement pour soi-même et son environnement. La grille des priorités la plus efficace est la suivante :

- moi
- ma famille, mes proches, mes amis
- mon quartier
- mon entreprise
- la communauté à laquelle j'appartiens (religieuse, ethnique, identitaire, associative, union patronale...)
- ma ville

→ ... et en dernier lieu, s'il n'est pas défaillant ou mis en mode échec, l'Etat (qui généralement redevient opérationnel au bout de 72h)

Ces règles se déclinent ensuite à tous les niveaux, ou sur d'autres configurations, y compris au sein de l'hôpital:

- mon hôpital (la trésorerie)
- mes salariés (tous les accompagnements vitaux : eau, médicaments, santé, payes, enfants, famille...)
- mes clients
- mes fournisseurs
- les réseaux vitaux (exemples : banquiers, énergie, télécoms, transports et autres infrastructures critiques,)
- mon territoire d'implantation (mairie, zone industrielle, réseaux interprofessionnels...)
- ... et en dernier lieu, s'il n'est pas défaillant ou mis en mode échec, l'Etat (qui généralement redevient opérationnel au bout de 72h)

Dans la majeure partie des cas, il faut privilégier une approche du bas vers le haut. Il faut privilégier le vital, le pragmatisme, la tenue du terrain et la proximité avec les populations.